

<http://www.snetap-fsu.fr/Rencontre-avec-le-conseiller-a-l.html>



Snetap pays de la Loire

Rencontre avec le conseiller à l'agriculture Daniel Perrin

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

A l'occasion de la venue du Président SARKOZY en terres ligériennes (à Sablé sur Sarthe, chez son ami F.FILLON), une délégation du bureau régional a rencontré son conseiller à l'agriculture Daniel PERRIN,
(<http://blog.lefigaro.fr/agriculture/2011/03/daniel-perrin-nouveau-conseill.html>).

L'échange a porté sur 5 points principalement :

- la question des seuils de recrutement qui empêchent des lycées publics d'accueillir les élèves qui en font la demande,
- celle des options facultatives : aucune ne sera financée à la rentrée prochaine en PDL. Nous avons alors insisté sur la nécessaire égalité de traitement entre élèves de l'[EN](#) qui bénéficient de ces options et nos élèves de lycée agricole (cela se traduit aussi par un affaiblissement pour nos lycées qui peuvent devenir moins attractifs) mais aussi sur les manipulations d'heures que cela entraîne...
- la question du bac S et de la volonté de la [DGER](#) de ne pas respecter l'arrêté en n'attribuant pas systématiquement les heures de groupe à effectif réduit.
- la question des chauffeurs de car puisque le Conseil régional a décidé au 1er septembre prochain de ne plus autoriser les personnels [ATT](#) de conduire les bus. Nous avons demandé que le différend juridique entre l'Etat et les [régions](#) sur la question du transfert soit enfin réglé.
- du mandat de rattachement à un ministère unique de l'éducation. Nous avons transmis à nouveau le courrier pour le Président de la République en demandant une réponse.
- et de la question des profs d'[ESC](#) en Bretagne. Dans cette région, le [SRFD](#) veut casser le statut des profs d'ESC.

L'écoute a été attentive et M.PERRIN a semblé interpellé par la question du bac S et du traitement différent entre les élèves des lycées agricoles et les autres et la question des options facultatives. Il s'est engagé à rendre compte notamment auprès de M.LEMAIRE....il n'a pas manqué tout de même de préciser l'importance pour la France de ne pas s'engager dans une spirale de dette comme nos collègues européens...

A suivre

Y.VIGNER
Secrétaire régional

—